

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Retour d'isolement des cas contacts non vaccinés

Je soussigné(e) :

demeurant :

représentant légal de l'élève :

atteste sur l'honneur que

- le résultat du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé le (7 jours après le dernier contact avec la personne testée positive) est négatif.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à , le

Signature

Ce document devra être présenté à l'établissement le jour du retour de l'élève suivant les modalités indiquées par la Direction.

Il ne sera pas conservé par les services de l'établissement.